

TARIFS MUNICIPAUX 2026

(délibération n° DCM2025_081 du 19 novembre 2025)

CIMETIERE		Tarifs 2026
Concessions		
15 ans		300 €
30 ans		520 €
50 ans (renouvellement uniquement)		1 500 €
100 ans (renouvellement uniquement)		2 000 €
Caveaux (concession à ajouter)		
1 place		1 000 €
2 places		1 600 €
Cave-urne (concession à ajouter)		
Cave-urne		450 €
Columbarium		
15 ans		600 €
30 ans		900 €
Fourniture et pose plaque pour jardin du souvenir		200 €
DROITS DE PLACE		Tarifs 2026
Vente de denrées alimentaires et tous produits		Forfait 50 €/trimestre-Occasionnel 10 €/jour
Manèges, cirques et assimilés		60 € / jour
Vente au déballage (non alimentaire et hors marché du vendredi)		60 € / jour
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		Tarifs 2026
Terrasse découverte ou couverte par système escamotable		1,5 € par m ² et par mois
PRÊT DE MATERIELS		Tarifs 2026
Chapiteaux : (1) 300x450 - (2) 300x600		(1) 40 € - (2) 50 € ; Caution 500 €/chapiteau
Tables et chaises		Gratuit ; Caution 200 €
Parquets : 1,25 m x 2,50 m		1,5 €
TRAVAUX		Tarifs 2026
Fourniture et pose de buses diam 300		50 €/ml
Poses de buses plastique (fournies par le demandeur)		40 €/ml
Fourniture et pose d'un regard		100 € l'unité
Fourniture et pose tête de pont		Suivant devis
AUTRES		Tarifs 2026
Etiquettes liste électorale		50 €
Reproduction clés		100 €
SALLES COMMUNALES		Tarifs 2026
Salle Municipale		
Journée, repas, concours, vin d'honneur		190 €
Verre de l'amitié (dans le cadre des obsèques)		75 €
Utilisation associations, institutions à but non lucratif		Gratuit
Caution occupation non prévue au contrat (ex : dimanche)		190 €
Salle de Sports - Terrain de football		
Utilisation non sportive		Pas de location
Utilisation selon convention de l'éclairage extérieur		120 €
Salle de la Riente Vallée		
semaine (par jour)		
Cuisine		420 €
Salle entière (cloisonnement possible)		400 €
week-end et jour férié (par jour)		
Cuisine		420 €
Salle entière (cloisonnement possible)		610 €
Caution ménage		300 €
Caution dégradation et matériel		1 000 €
Caution occupation non prévu au contrat (ex : dimanche)		1 030 €

Salle de la Riente Vallée

50% du tarif à partir du 2ème jour si prévu au contrat

60 % du tarif pour les associations ayant leur siège sur le territoire du Sivom du 15/10 au 31/03 dans la limite d'une fois par an

Gratuité pour les institutions-collectivités en semaine

Gratuité de la salle de la Riente Vallée (sans les cuisines) du 15/10 au 31/03, dans la limite d'une fois par an et par association scolaire

Salle municipale

50% du tarif à partir du 2ème jour si prévu au contrat